



AB

**23^{ème} session du Groupe de Travail sur l'Examen Périodique
Universel**

Examen de la Micronésie

Intervention de la délégation marocaine

Mme BENNI ASTAA

Genève, le 30 octobre 2015

Monsieur le Président,

La Délégation de Micronésie

Permettez-moi, dans un premier temps, de remercier Son Excellence M., pour la présentation du second rapport national de son pays, et pour l'approche consultative préalable à sa préparation.

Le Maroc tient à féliciter la Micronésie pour son rôle actif au sein des îles pacifiques, et à titre national, en faveur de la protection et la promotion des droits de l'Homme.

En effet, nous relevons avec satisfaction que la Micronésie a engagé la mise en œuvre de plusieurs plans sectoriels, à l'instar du plan national stratégique de développement, et du plan national pour l'égalité entre les sexes et la lutte contre les violences sexistes.

Le Maroc loue les vastes réformes législatives effectuées depuis le précédent rapport présenté au titre de l'EPU, à l'instar de l'adoption de la loi sur la lutte de la traite des personnes.

Le Royaume apprécie le souci constant des Etats fédérés de Micronésie pour l'actualisation de leurs politiques nationales sur le handicap ou encore celle de la jeunesse.

Le Maroc salue également l'engagement de la Micronésie dans les domaines de l'éducation, de la santé et la sécurité de la famille, ainsi qu'en termes de protection de l'enfance.

Aussi, tout en se réjouissant des progrès plurisectoriels réalisés par la Micronésie et de sa coopération avec les mécanismes relatifs aux droits de l'homme, ma délégation souhaite faire les recommandations suivantes :

1/ (~~Question de Genre~~) - Poursuivre les efforts menés pour une représentation accrue des femmes et un leadership féminin dans les instances décisionnelles, tant au niveau politique qu'économique.

~~2/ (Traite des êtres humains) - Multiplier les campagnes de sensibilisation et de formation dans le cadre de la lutte contre la traite et le trafic des personnes, voire même examiner cette thématique dans les programmes scolaires pour une meilleure prévention dudit phénomène.~~

3/ (~~Enfance~~) - Mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation de la situation de la protection de l'enfant et renforcer les institutions inhérentes à ce domaine.

Enfin, ma délégation réaffirme sa confiance dans la pleine réussite de la Micronésie pour relever les défis en matière de droits de l'Homme et dans la consolidation de ses acquis.

Je vous remercie M. le Président.